

Résultats du 1^{er} trimestre 2014

Croissance organique stable malgré la situation défavorable dans la CEI

Nanterre, 17 avril 2014

Points clés

- Chiffre d'affaires net : 492,9 millions d'euros, -5,4% vs 2013, dont -0,2% de croissance organique.
- Marge d'EBITDA ajusté : 7,3% des ventes soit -140 points vs 2013.
- Important impact négatif des devises : -26,9 millions d'euros sur les ventes (dont -11,9 millions dans la CEI) et -12,4 millions sur l'EBITDA ajusté (dont -8,5 millions dans la CEI).
- Dans la CEI, des hausses de prix ont déjà été mises en œuvre pour compenser les dévaluations des devises.
- Croissance organique de 3,6% dans la zone EMEA.

Chiffres clés

| En millions d'euros | T1 - 2014 | T1 - 2013 |
|--|-----------|-----------|
| Chiffre d'affaires net | 492,9 | 521,1 |
| Variation en % | -5,4% | |
| Dont croissance organique ⁽¹⁾ | -0,2% | |
| EBITDA ajusté ⁽²⁾ | 35,8 | 45,1 |
| En % du chiffre d'affaires net | 7,3% | 8,7% |

(1) Croissance organique : à périmètre et à taux de change constants. (A noter : dans la CEI, les augmentations de prix destinées à compenser les fluctuations des devises ne sont pas incluses dans la croissance organique. Celle-ci reflète donc les effets volume et mix). Aucun changement de périmètre n'est à noter en T1 2014.

(2) EBITDA ajusté : les ajustements comprennent les dépenses liées aux restructurations, aux acquisitions et autres éléments non-récurrents.

Chiffre d'affaires net

Les ventes nettes ont atteint 492,9 millions d'euros, soit une baisse de 5,4% par rapport au T1 2013. Le premier trimestre est structurellement le plus faible de l'année pour le Groupe, en particulier dans le segment du Sport et dans la région de la CEI. Cette année, T1 a été marqué par des conditions économiques difficiles et des dévaluations monétaires fortes dans les pays de la CEI. Malgré ces circonstances défavorables, Tarkett a réussi à limiter la réduction organique du chiffre d'affaires à -0,2%.

EBITDA ajusté

Le Groupe a réalisé un EBITDA ajusté de 35,8 millions d'euros contre 45,1 millions d'euros au T1 2013. La marge d'EBITDA ajusté est en baisse de 140 points, à 7,3%. Ce recul s'explique principalement par 8,5 millions d'euros d'effet retard des augmentations de prix dans la CEI en partie compensés par la part des coûts en devises locales. En outre, l'évolution du dollar US et des autres devises a pénalisé l'EBITDA d'un montant supplémentaire de 3,9 millions d'euros. Les coûts d'achats et les plans de productivité sont conformes aux attentes. Dans la CEI, nos équipes ont pris des mesures supplémentaires de réduction des coûts.

Commentant ces résultats, le Président du Directoire Michel Giannuzzi a déclaré: «La performance de Tarkett au premier trimestre démontre la solidité de son modèle économique équilibré entre les zones géographiques et les marchés finaux. Dans les pays de la CEI, nos équipes ont également montré leur capacité à tirer parti de notre position de leader et à réagir rapidement à un environnement difficile ».

Ventes par segment

| En millions d'euros | T1 - 2014 | T1 - 2013 | % T1-14 vs. T1-13 | |
|--------------------------------------|--------------|--------------|-------------------|--|
| | | | Variation | Dont croissance organique ⁽¹⁾ |
| Europe, Moyen-Orient, Afrique (EMEA) | 169,4 | 166,4 | +1,8% | +3,6% |
| Amérique du Nord | 140,8 | 149,0 | -5,5% | -0,7% |
| CEI & Autres | 157,9 | 179,9 | -12,3% | -3,4% |
| Sports | 24,8 | 25,7 | -3,6% | -0,5% |
| Total | 492,9 | 521,1 | -5,4% | -0,2% |

(1) Croissance organique : à périmètre et à taux de change constants. (A noter : dans la CEI, les augmentations de prix destinées à compenser les fluctuations des devises ne sont pas incluses dans la croissance organique. Celle-ci reflète donc les effets volume et mix). Aucun changement de périmètre n'est à noter en T1 2014.

Dans la région EMEA, Tarkett a affiché une performance positive en Scandinavie et en Europe centrale (Allemagne, Pologne). L'Europe du Sud montre des signes de reprise, alors que la demande en France reste faible. Nos collections modulaires continuent de stimuler la croissance des volumes, tandis que le déploiement de notre technologie sans phtalate sur l'ensemble de la gamme de produits a été très bien reçu par nos clients.

En Amérique du Nord, la demande résidentielle a été particulièrement faible, mais nos activités commerciales ont continué de très bien performer.

Le segment de la CEI & Autres est principalement affecté par la situation en Ukraine, en Russie et au Kazakhstan. Les devises ont chuté fortement depuis le 31 décembre : la hryvnia ukrainienne a été dépréciée de 26% (de 11 à 15), le tengé du Kazakhstan de 16%. En Russie, le rouble a perdu 8% face à l'euro (de 45 à 49), après une dévaluation de 10% en 2013. Comme Tarkett l'a fait dans le passé, le Groupe a rapidement mis en œuvre des augmentations de prix de vente : en Ukraine et au Kazakhstan les tarifs ont été modifiés en février. En Russie, les prix ont été augmentés de 5% le 1er Avril. Grâce à cette réaction rapide, l'effet retard sur les ventes nettes (impact net de la dévaluation des devises atténué par les hausses de prix) a été limité à 11,9 millions d'euros. L'évolution organique des ventes nettes s'est élevée à -3,4%.

L'activité de la division Sport portant principalement sur des produits d'extérieur, le début d'année est structurellement une période de faibles volumes et représente rarement une bonne indication de la tendance pour l'année. De surcroît, les conditions météorologiques rencontrées en Amérique du Nord ont été exceptionnellement rudes cette année.

Perspectives

Malgré un environnement économique incertain dans la CEI, Tarkett est bien positionné dans le monde pour poursuivre sa stratégie de croissance rentable. Certains des effets de change observés au 1er trimestre sont susceptibles de continuer à peser sur la rentabilité. Dans la CEI, nous sommes confiants dans notre capacité à compenser les dévaluations des devises par des augmentations de prix, mais nous restons prudents sur les perspectives économiques dans cette région.

Comme annoncé le 22 Janvier, Tarkett a engagé des négociations avec les propriétaires de Gamrat, une société polonaise spécialisée dans les revêtements de sols à usage professionnel. Cette acquisition (chiffre d'affaires d'environ 20 millions d'euros en 2013) viendrait renforcer le leadership de Tarkett en Europe Centrale dans le marché des revêtements vinyles professionnels. La transaction devrait être finalisée au 2^{ème} trimestre 2014.

Une conférence-audio pour les analystes aura lieu le jeudi Avril 17 à 10h30. Elle sera disponible en direct et en différé sur www.tarkett.com

Calendrier financier

- 13 mai 2014 : Assemblée Générale Ordinaire
- 31 juillet 2014 : Résultats financiers semestriels
- 20 octobre 2014 : Résultats financiers du troisième trimestre

À propos de Tarkett

Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives. Avec une large gamme de solutions intégrant des sols vinyles, linoléum, caoutchouc, moquettes, parquets & stratifiés, gazons synthétiques et pistes d'athlétisme, le Groupe sert ses clients dans plus de 100 pays dans le monde. Avec 11 000 collaborateurs et 30 sites de production, Tarkett vend 1,3 million de mètres carrés de revêtement de sol chaque jour, à destination des hôpitaux, des écoles, de l'habitat, des hôtels, des bureaux ou commerces et des terrains de sport. Engagé en faveur du développement durable, le Groupe a mis en place une stratégie d'éco-innovation et promeut l'économie circulaire. Tarkett, dont l'activité est répartie de manière équilibrée entre l'Europe, l'Amérique du Nord et les « nouvelles économies », a réalisé 2,5 milliards d'euros de chiffres d'affaires en 2013. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, code ISIN FR0004188670, code mnémorique : TKTT) et figure dans les indices suivants : SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid & Small, CAC All-Tradable. www.tarkett.com

Relations investisseurs

Tarkett - Jacques Bénétreau - jacques.benetreau@tarkett.com

Contact presse

Brunswick – tarkett@brunswickgroup.com - Tel. : +33 (0) 1 53 96 83 83

Tarkett - Véronique Bouchard Bienaymé – communication@tarkett.com

Avertissement

Les informations contenues dans ce communiqué n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante et aucun confort ou garantie, expresse ou implicite, n'est donné quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité de l'information ou des opinions contenues dans ce document.

Ce communiqué peut contenir des estimations et/ou des informations prospectives. Elles ne constituent pas des prévisions relatives aux résultats de Tarkett ou à d'autres indicateurs de performance, mais plutôt des tendances ou des objectifs, selon le cas. Ces informations sont par nature sujettes à des risques et incertitudes, dont la plupart ne sont pas sous le contrôle de Tarkett, dont notamment les risques décrits dans le "Document de Base" (en particulier dans la section "Facteurs de risques") de Tarkett enregistré le 3 octobre 2013 et disponible sur le site internet (www.tarkett.com), et dans le "Document de Référence" qui sera disponible très prochainement. Ces informations ne constituent pas des garanties quant aux performances futures de Tarkett qui peuvent différer de manière significative. Tarkett ne s'engage pas à publier de mise à jour de ces informations en vue de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date de publication du communiqué.